

## **Le travail à temps partiel des enseignant·es a ses raisons : Responsabilité familiale et santé**

**Sondage de Formation Berne** : Il y a deux raisons principales pour le travail à temps partiel chez les enseignant·es : Responsabilité familiale et santé – stress.

**Berne, le 14.09.2023** - Le taux élevé d'enseignant·es travaillant à temps partiel est souvent cité comme la raison principale de la pénurie d'enseignant·es. Formation Berne voulait en savoir plus sur les raisons du travail à temps partiel et a donc réalisé un bref sondage du 30 août 2023 au 4 septembre 2023. Près de 5000 réponses (4656 réponses pour la partie alémanique et 288 pour la partie francophone) ont été reçues dans ce court laps de temps.

Voici les résultats<sup>1</sup> de l'enquête en bref :

- **Genres** : les hommes (74% travaillent à plus de 70%) occupent plus souvent des taux d'occupation élevés que les femmes (44% travaillent à plus de 70%) ; par contre, nettement plus de femmes que d'hommes exercent la profession (82%).
- **Résultats par domaine** : Cycle 1 : 41% des enseignant·es travaillent à plus de 70%, Cycle 2 : 50% des enseignant·es travaillent à plus de 70%, Cycle 3 : 59% des enseignant·es travaillent à plus de 70%, Gymnases : 62% des enseignant·es travaillent à plus de 70%, Ecoles professionnelles/offres de transition : 66% des enseignant·es travaillent à plus de 70%, Directions des écoles : 70% des directeur·trices travaillent à plus de 70%.
- **2 raisons principales pour le travail à temps partiel** : responsabilité familiale (43%) et santé - charge (28%). Seulement 1% (42 personnes) des personnes interrogées indiquent comme raison principale de travailler à temps partiel le fait qu'il n'y a pas de nécessité financière pour eux de travailler plus.
- **Taux d'occupation plus élevé** : près de la moitié (48%) des enseignant·es à temps partiel ne peuvent pas s'imaginer augmenter leur taux d'occupation de plus de 5% au cours des 5 prochaines années. Cependant : un tiers (35%) peut l'envisager. Dans le cas de l'introduction d'un taux d'occupation minimum de 50%, un tiers (33%) des enseignant·es augmenteraient leur taux d'occupation. Une grande partie (40%) serait indécise. Le reste (26%) démissionnerait.
- **Ce qu'il faut retenir des commentaires** : Les classes à effectifs élevés et la charge administrative importante rendent difficile le fait de travailler à un taux d'occupation élevé.

---

<sup>1</sup> Résultats globaux ; les résultats par région linguistique ne montrent pas de différence notable

## Conclusion pour Formation Berne :

- ➔ La profession doit devenir plus attractive, surtout pour les hommes !
- ➔ Plus les élèves sont âgés, plus le taux d'occupation des enseignant·es est élevé. Une meilleure rémunération (un·e enseignant·e du cycle 3 gagne par exemple plus qu'un·e enseignant·e du cycle 1) ne signifie donc pas que les enseignant·es travaillent à un taux d'occupation plus bas.
- ➔ Dans plus de 70% des cas, les raisons du travail à temps partiel peuvent être trouvées dans les responsabilités familiales et/ou la charge de travail élevée.
- ➔ Si l'on veut motiver les enseignant·es à travailler à des taux d'occupation plus élevés, des mesures doivent aller dans ce sens : réduire la charge de travail élevée (par ex. décharger les maître·sses de classe et les directions d'école) et proposer des offres qui permettent aux enseignant·es de mieux concilier famille et travail.
- ➔ Le salaire n'est pas trop élevé. Il n'est pas non plus la raison pour laquelle les enseignant·es travaillent à des taux d'occupation relativement bas.
- ➔ Les conséquences d'une éventuelle introduction d'un taux d'occupation minimum ne sont pas claires. La pénurie d'enseignant·es s'aggraverait probablement.

Vous trouverez davantage d'informations concernant ce sondage sur la page [www.formationberne.ch](http://www.formationberne.ch).

FORMATION BERNE –  
L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE POUR LA QUALITÉ DE LA FORMATION

Avec plus de 10 000 membres, nous défendons les intérêts et les demandes des enseignant·es, des directions d'école et des autres professionnels de la formation dans le canton de Berne. Nous sommes une force motrice dans le système de formation bernois et nous nous engageons auprès des autorités et de la politique pour une formation forte et porteuse d'avenir.

Personne de contact : Alain Jobé, Responsable francophone, 078 714 16 80  
[alain.job@formationberne.ch](mailto:alain.job@formationberne.ch)